

**ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Assemblée de la francophonie de l'Ontario

### Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme l'explique la note complémentaire 2, l'organisme impute aux résultats de l'exercice en cours ses améliorations locatives et les acquisitions d'équipement informatique, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes exigent que les immobilisations soient inscrites à l'actif au moment de leur acquisition et amorties en charges dans l'état des résultats sur leur durée de vie utile. Si les améliorations locatives et l'équipement informatique avaient été inscrits à l'actif et amortis sur leurs durées de vie utile estimative, la charge d'amortissement des immobilisations de l'exercice aurait été de 23 049 \$ (2017 : 12 829 \$), la charge de « papeterie, impression et frais de bureau » n'aurait pas diminué cette année (2017 : diminution de 7 647 \$) et l'excédent des produits sur les charges aurait diminué de 23 049 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2018 (et aurait diminué de 5 182 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2017). Le solde d'ouverture de l'actif net non affecté aurait par conséquent été supérieur de 37 502 \$ (2017 : 42 685 \$) et les immobilisations auraient été de 14 453 \$ (2017 : 37 502 \$) à l'état de la situation financière.

### *Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences de la situation décrite dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 1 juin 2018

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

3

	2018	2017
<b>PRODUITS</b>		
Subvention de programmation - Patrimoine canadien	759 000 \$	775 700 \$
Subventions et contributions de projets (annexe A)	741 636	1 046 416
Commandites - congrès et livres blancs	83 709	36 500
Symposium sur les langues officielles (SLO)	74 380	-
Inscription - assemblée annuelle et symposium	67 942	44 938
Ventes de services et autres	46 738	110 962
Adhésion des membres	44 275	41 884
Programmes de stagiaires – JCT et Service Canada	44 069	51 502
	<b>1 861 749</b>	<b>2 107 902</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	551 975	535 499
Congrès et conseil d'administration	316 214	240 791
Honoraires de sous-traitants	193 931	182 316
Loyer, services publics et frais d'occupation	46 649	46 582
Honoraires de la présidence	41 810	42 734
Papeterie, impression et frais de bureau	39 543	39 934
Promotion et communications	33 240	44 746
Télécommunications	8 626	8 031
Cotisations	7 384	7 396
Assurances	6 800	6 528
Frais pour droits linguistiques	5 956	33 980
Formation et recrutement de personnel	4 343	9 166
Site Web	3 816	-
Honoraires professionnels	4 377	19 908
Intérêts et frais de service	6 259	3 722
Charges imputées aux projets (note 3)	(161 787)	(171 152)
	<b>1 109 136</b>	<b>1 050 181</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>		
<b>AVANT CHARGES DE PROJETS</b>	<b>752 613</b>	<b>1 057 721</b>
<b>CHARGES DE PROJETS (annexe B)</b>	<b>(741 636)</b>	<b>(1 046 416)</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>10 977 \$</b>	<b>11 305 \$</b>

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

4

	Affectations internes (note 8)				2018 Total	2017 Total
	Non affecté	Réserve pour éventualités	Fonds pour l'amélioration des droits linguistiques	Fonds Florent Lalonde		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>4 727 \$</b>	<b>140 000 \$</b>	<b>20 000 \$</b>	<b>15 581 \$</b>	<b>180 308 \$</b>	169 003 \$
Excédent des produits sur les charges	10 977	-	-	-	10 977	11 305
Affectation interne (note 8)	(15 000)	10 000	5 000	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>704 \$</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>25 000 \$</b>	<b>15 581 \$</b>	<b>191 285 \$</b>	180 308 \$

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

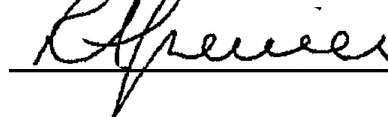
## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

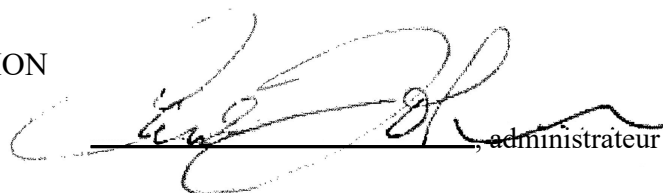
31 MARS 2018

5

	2018	2017
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	25 831 \$	106 485 \$
Dépôt à terme, 0,90 %, échéant le 21 décembre 2018	105 028	104 143
Débiteurs (note 4)	78 421	119 432
Subventions et contributions à recevoir	40 605	108 901
Frais payés d'avance	84 525	14 182
	<b>334 410 \$</b>	<b>453 143 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 6)	117 428 \$	254 654 \$
Produits reportés (note 7)	25 697	18 181
	<b>143 125</b>	<b>272 835</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	704	4 727
Affectations internes (note 8)		
- Réserve pour éventualités	150 000	140 000
- Fonds pour l'amélioration des droits linguistiques	25 000	20 000
- Fonds Florent Lalonde	15 581	15 581
	<b>191 285</b>	<b>180 308</b>
	<b>334 410 \$</b>	<b>453 143 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
administrateur

  
administrateur

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

6

	2018	2017
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	10 977 \$	11 305 \$
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Débiteurs	41 011	(55 227)
Subventions et contributions à recevoir	68 296	60 873
Frais payés d'avance	(70 343)	(9 340)
Créditeurs et frais courus	(137 226)	(1 001)
Produits reportés	7 516	(42 338)
	(90 746)	(47 033)
	(79 769)	(35 728)
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette du dépôt à terme	(885)	(848)
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(80 654)	(36 576)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	106 485	143 061
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	25 831 \$	106 485 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, une corporation privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour objet de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits des francophones en Ontario et de représenter l'Ontario français sur les scènes municipale, provinciale, nationale et internationale. L'organisme est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

#### Ventilation des charges

L'organisme ventile une partie de ses salaires et de ses charges de fonctionnement à titre de charges de projets selon le budget approuvé de l'accord de contribution ou de subvention, lequel est établi en fonction des besoins réels de l'organisme pour chaque projet.

#### Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et les contributions selon la méthode du report. Les subventions et les contributions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits d'inscription, de commandites et du symposium sont comptabilisés lorsque l'événement sous-jacent a lieu. Les ventes de services sont comptabilisées lorsque les services sont rendus. Les produits d'adhésion reçus sont comptabilisés linéairement sur la durée d'adhésion d'un an se terminant le 31 mars.

#### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

#### Immobilisations

Les améliorations locatives ainsi que l'équipement informatique sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer souvent entre le positif et le négatif.

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

9

### 3. VENTILATION DES CHARGES

Une partie des charges de salaires et avantages sociaux ainsi que des charges de fonctionnement administratives d'un montant total de 161 787 \$ (2017 : 171 152 \$) ont été ventilées à titre de charges de projets comme suit :

	Salaires et avantages sociaux		Charges de fonctionnement <sup>a)</sup>	
	2018	2017	2018	2017
Patrimoine canadien - Vision 2025	95 543 \$	90 428 \$	3 000 \$	- \$
Patrimoine canadien - 400 ans de présence française en Ontario, ça se voit partout!	25 419	50 386	4 800	1 849
Patrimoine canadien - Gouvernance	17 099	-	-	-
Industrie Canada - FedDev	10 932	14 499	4 994	4 975
Fondation Trillium de l'Ontario - Service d'accompagnement au financement	-	5 000	-	1 000
Patrimoine canadien - Livres blancs sur la francophonie ontarienne	-	2 450	-	565
	<b>148 993 \$</b>	<b>162 763 \$</b>	<b>12 794 \$</b>	<b>8 389 \$</b>

a) Les charges de fonctionnement ventilées aux projets comprennent principalement le loyer, les services publics et frais d'occupation, les honoraires professionnels, la papeterie, l'impression et frais de bureau et les honoraires de sous-traitants.

### 4. DÉBITEURS

	2018	2017
Comptes clients	48 884 \$	63 816 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	29 537	55 616
	<b>78 421 \$</b>	<b>119 432 \$</b>

### 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 75 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel plus 3,45 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale. Au 31 mars 2018, la marge de crédit n'est pas utilisée.

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

10

### 6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	94 192 \$	229 483 \$
Sommes à remettre à l'État	23 236	25 171
	<b>117 428 \$</b>	<b>254 654 \$</b>

### 7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent des sommes reçues pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices et se détaillent comme suit :

	2018	2017
Commandites - AGA 2018	16 750 \$	9 443 \$
Autres - Livres blancs et Université de Hearst	5 541	-
Adhésion des membres	2 405	1 934
Ottawa ville bilingue	1 001	4 693
Centre de leadership et d'évaluation Inc. (CLÉ)	-	2 111
	<b>25 697 \$</b>	<b>18 181 \$</b>

La variation des produits reportés au cours de l'exercice est la suivante :

	2018	2017
Solde au début	18 181 \$	60 519 \$
Plus : montant octroyé durant l'exercice	25 697	18 181
Moins : montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(18 181)	(60 519)
Solde à la fin	<b>25 697 \$</b>	<b>18 181 \$</b>

#### 8. AFFECTATIONS INTERNES

Une portion du capital de l'organisme est restreinte car celui-ci doit satisfaire à certaines exigences d'utilisation des affectations internes.

##### **Réserve pour éventualités**

Cette réserve a été établie en prévision de charges majeures ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le Comité de finances et de vérification. L'organisme vise à atteindre un montant représentant trois mois d'opération afin d'assurer sa survie en cas de coupures budgétaires importantes. Le conseil d'administration a approuvé le transfert d'un montant de 10 000 \$ à la réserve pour éventualités en date de fin d'exercice.

##### **Fonds Florent Lalonde**

Un don de 15 581 \$ reçu de la succession de monsieur Florent Lalonde a été restreint par les membres du conseil d'administration et doit servir à assurer l'avenir de la francophonie ontarienne. Un prix est décerné annuellement par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario en l'honneur de monsieur Florent Lalonde.

##### **Fonds pour l'amélioration des droits linguistiques**

Cette réserve a été établie en prévision du travail de représentation et de sensibilisation lié à l'amélioration des droits linguistiques pour les francophones en Ontario. Le conseil d'administration a approuvé le transfert d'un montant de 5 000 \$ au Fonds pour l'amélioration des droits linguistiques en date de fin d'exercice.

#### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 80 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux organismes. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

12

---

### 10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu d'un bail pour la location d'un photocopieur échéant en janvier 2022 totalisent 10 609 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2019	2 829 \$
2020	2 829 \$
2021	2 829 \$
2022	2 122 \$

### 11. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Après la fin de l'exercice, l'organisme a signé une nouvelle entente pour la location des locaux. L'organisme s'engage en vertu de ce bail échéant en juillet 2023 à verser un montant annuel totalisant 63 100 \$ à titre de loyer.

### 12. ÉVENTUALITÉS

#### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des projets qui sont assujettis à des modalités qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements à l'organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

# ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

13

	2018	2017
<b>ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS DE PROJETS</b>		
<b>Fédérales</b>		
Industrie Canada - FedDev	246 732 \$	402 116 \$
Patrimoine canadien - Vision 2025	200 000	270 400
Patrimoine canadien - 400 ans de présence française en Ontario, ça se voit partout!	181 700	201 500
Patrimoine canadien - Gouvernance Innovations, Sciences et Développement économique	71 640	-
Canada - Autres	9 948	17 600
Patrimoine canadien - Livres blancs sur la francophonie ontarienne	-	130 000
<b>Provinciales</b>		
Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration - Autres	7 600	-
<b>Autres</b>		
Fondation Trillium de l'Ontario - Formation	24 016	-
Fondation Trillium de l'Ontario - Service d'accompagnement au financement	-	24 800
	<b>741 636 \$</b>	<b>1 046 416 \$</b>

## ANNEXE B - CHARGES DE PROJETS

Industrie Canada - FedDev	246 732 \$	402 116 \$
Patrimoine canadien - Vision 2025	200 000	270 400
Patrimoine canadien - 400 ans de présence française en Ontario, ça se voit partout!	181 700	201 500
Patrimoine canadien - Gouvernance	71 640	-
Fondation Trillium de l'Ontario - Formation	24 016	-
Innovations, Sciences et Développement économique Canada - Autres	9 948	17 600
Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration - Autres	7 600	-
Patrimoine canadien - Livres blancs sur la francophonie ontarienne	-	130 000
Fondation Trillium de l'Ontario - Service d'accompagnement au financement	-	24 800
	<b>741 636 \$</b>	<b>1 046 416 \$</b>